

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 476 rue Principale, le 12 août 2025 à 19H00.

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux

4.LÉGISLATION

- 4.1 Avis de motion règlement 249-2025
- 4.2 Dépôt de projet règlement 249-2025

5.FINANCES

- 5.1 Compte pour approbation
- 5.2 Mandat BVA intérimaire
- 5.3 Paiement MRC

6.MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

- 6.1 Ajustement honoraire WSP
- 6.2 Recommandation de paiement numéro 4
Construction Marco Lachance inc.
- 6.3 Soumission clôture à neige
- 6.4 Ventilation hôtel de ville
- 6.5 Demande PNHA
- 6.6 Programme de soutien aux politiques familiales
municipales
- 6.7 Dépôt d'intention dans le programme d'entente
en patrimoine
- 6.8 Paiement toiture Aréna
- 6.9 Paiement comité

7.PERSONNEL

7.1 Personnel d'entretien

8.LOISIRS ET CULTURE

9.RAPPORT

10.CORRESPONDANCE

11.AUTRES SUJETS

11.1 CPS les passerelles

12.Période de questions

13.Fermeture de la séance

1.1

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-08-215 Il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2025-08-216 Il est proposé par monsieur Shawn Marier, et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 juillet 2025.

4. LÉGISLATION

4.1. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 249-2025

2025-08-217 Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Francis Quirion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 249-2025 intitulé règlement modifiant le règlement de zonage 55-2006 relatif aux clôtures, panneaux solaires et tables champêtres.

4.2. DÉPÔT DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 249-2025

2025-08-218 Il est, par la présente, déposé par monsieur Francis Quirion, conseiller, le projet du règlement numéro 249-2025 intitulé règlement modifiant le règlement de zonage 55-2006 relatif aux clôtures, panneaux solaires et table champêtre.

5. FINANCES

5.1. COMPTES POUR APPROBATION

2025-08-219

Considérant que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la liste des comptes compressibles, incompressibles et les salaires du mois de juillet 2025 au montant total de 625 970.02 \$ soit adoptée telle que présentée et détaillée comme suit :

Salaires et allocations payés :	78 581.37\$
Factures payées :	186 654.28\$
Factures à payer :	360 734.37\$

5.2. MANDAT BVA INTÉRIMAIRE

2025-08-220

Considérant que la firme comptable Blanchette Vachon est responsable de l'audit financier de la Municipalité pour l'exercice financier 2025 ;

Considérant que la firme comptable Blanchette Vachon est en mesure d'effectuer un audit préliminaire dès septembre pour l'exercice financier 2025 et que cet audit préliminaire est en mesure de donner un aperçu des états financiers actuels de la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour effectuer un audit préliminaire des états financiers de la Municipalité pour l'année financière 2025.

5.3. PAIEMENT MRC

2025-08-221

Considérant que la MRC a soutenu la municipalité dans différents dossiers pour l'obtention de permis;

Considérant qu'une entente avait été conclue en début d'année entre la MRC et la municipalité;

Considérant que la facture de la MRC s'élève à 10 964.32\$ pour 7 dossiers.

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 10 964.32\$ soit payé à la MRC pour leur aide dans différents dossiers de permis.

Que le montant soit financé via le budget d'opération et au surplus.

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1. AJUSTEMENT HONORAIRE WSP

2025-08-222

Considérant que le conseil a autorisé les travaux pour développer le quartier Ennis;

Considérant que la firme WSP Canada Inc. a fait une offre de service pour superviser la municipalité avec le branchement du poste de pompage rue Ennis;

Considérant que l'offre de service de la firme WSP Canada Inc. a été ajustée au montant de 2160\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'augmentation du budget à la firme WSP pour la réalisation et la supervision pour le branchement des infrastructures municipales pour un montant supplémentaire de 2160\$ plus taxes.

Que le montant soit pris via le surplus.

6.2. RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO 4 CONSTRUCTION MARCO LACHANCE INC.

2025-08-223

Considérant que les travaux au 476 rue Principale ont débutés.

Considérant que les travaux sont effectués par la firme Construction Marco Lachance Inc.;

Considérant que la firme Atelier D supervise les travaux;

Considérant que cette dernière recommande le premier paiement de 171 711.15\$ plus taxes pour les travaux effectués;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 171 711.15\$ plus taxes soit versé, via le règlement d'emprunt, à la firme Construction Marco Lachance Inc. pour les travaux effectués au 476 rue Principale.

Que le montant soit financé via la subvention.

6.3. SOUMISSION CLÔTURE À NEIGE

2025-08-224

Considérant que le conseil désire faire l'installation de clôture à neige dans le rang 9 et le Grand Shenley ;

Considérant qu'une soumission a été demandée à la firme Quincaillerie Champagne inc. pour 2000 pi de clôture à neige ;

Considérant que la soumission pour la clôture à neige s'élève au montant de 8 054\$ avec tx ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que l'achat soit effectué à la Quincaillerie Champagne pour la clôture à neige au montant de 8 054\$ avec tx pour l'installation qui sera effectuée dans le rang 9 et le Grand Shenley;

Que le montant soit financé via le surplus.

6.4. VENTILATION HÔTEL DE VILLE

2025-08-225

Considérant que des travaux doivent avoir lieu au 476 rue Principale;

Considérant que ces travaux sont pour corriger le fonctionnement du système de climatisation;

Considérant que la soumission de la firme Réfrigération Thetford s'élève au montant de 1500\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la soumission de la firme Réfrigération Thetford soit acceptée pour les travaux à l'unité de réfrigération au 476 rue principale pour un montant de 1500\$ plus taxes.

Que le montant soit financé via la subvention et lorsque épuisé via le surplus.

6.5. DEMANDE PNHA

2025-08-226

Considérant qu'une offre d'aide financière dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) est disponible ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière pour un montant de 25 000\$ pour divers items ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à effectuer une demande d'aide financière dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) d'un montant de 25 000\$ pour divers items dont des balancelles, un projecteur et de l'éclairage solaire.

Que la municipalité assumera la balance des coûts via son budget général.

6.6. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES

2025-08-227

Considérant que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales (Programme), volet 2, qui vise à soutenir les municipalités, les MRC et les conseils de bande des communautés autochtones dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'une politique familiale municipale (PFM) en vue d'assurer aux familles l'accès à des ressources ou à des services nécessaires à leur épanouissement.

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley souhaite présenter, en 2025-2026, dans le cadre du Programme, une demande d'aide financière admissible pour l'élaboration d'une politique familiale ou la réalisation des mesures ou des projets prévus au plan d'action issu d'une PFM. ;

SUR LA PROPOSITION de monsieur Cédric Quirion, conseiller;

APPUYÉE par Karine Champagne, conseillère;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil municipal de Saint-Honoré-de-Shenley

Que le conseil autorise madame Karine Champagne, responsable des sports, loisir et culture à signer au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tous les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée en 2025-2026 dans le cadre du Programme et, si cette demande est acceptée par le Ministère, la convention d'aide financière dans le cadre du Programme;

Que le conseil confirme que madame Karine Champagne est l'élue responsable des questions familiales.

6.7. DÉPÔT D'INTENTION DANS LE PROGRAMME D'ENTENTE EN PATRIMOINE

2025-08-228

Considérant que le ministère de la Culture et des Communications offre une aide financière dans le programme d'ententes en patrimoine ;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la MRC Beauce-Sartigan désire connaître les organismes désirants déposer dans l'un des volets ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer un avis d'intention de dépôt dans le volet 4.2 du programme ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer un avis d'intention de dépôt dans le volet 4.2 du programme pour la préservation et restauration de biens patrimoniaux de propriété municipale classés, cités, inventoriés ou situés sur un site patrimonial cité, classé ou déclaré ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à l'avis ;

6.8. PAIEMENT NO 2 TOITURE ARÉNA

2025-08-229

Considérant que les travaux au 453 rue Ennis ont eu lieu ;

Considérant que les travaux sont effectués par la firme Construction CRL ;

Considérant que la firme Atelier D supervise les travaux ;

Considérant que cette dernière recommande le premier paiement de 59 551.37\$ plus taxes pour les travaux effectués ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 59 551.37\$ plus taxes soit versé, à la firme Construction CRL pour les travaux effectués au 453 rue Ennis.

Que le montant soit financé via la subvention et lorsqu'épuisé via le surplus.

6.9. PAIEMENT COMITÉ

2025-08-230

Considérant que le conseil a créé en avril dernier un comité de gestion des actifs ;

Considérant que le conseil a pris connaissance des analyses et recommandations du comité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement des membres du comité de gestion des actifs, monsieur Dany Quirion et madame Karine Champagne;

7. PERSONNEL

7.1. PERSONNEL D'ENTRETIEN

2025-08-231

Considérant que le conseil désire embaucher une personne de confiance pour l'entretien de ces bâtiments;

Considérant que madame Marie-Claude Poulin a démontré de l'intérêt à effectuer l'entretien du bureau municipal Guy Champagne;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que madame Marie-Claude Poulin soit engagée pour effectuer l'entretien du bureau municipal Guy Champagne.

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de juillet 2025.

11. AUTRES SUJETS

11.1. CPS LES PASSERELLES

2025-08-232

Considérant que le Centre de pédiatrie sociale Les passerelles souhaite organiser une levée de fonds le samedi 6 décembre dans le cadre de la guignolée annuelle du Dr Julien;

Considérant que la municipalité désire collaborer pour une demande au MTQ autorisant la cueillette de dons sur la route 269;

En conséquence, il est proposé par monsieur alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le Centre de pédiatrie sociale Les passerelles désire faire une demande d'autorisation au Ministère des Transports pour une levée de fond le samedi 6 décembre.

Que la municipalité autorise l'utilisation de la route 269 le samedi 6 décembre dans le cadre de la guignolée du Dr Julien pour amasser des dons si l'autorisation du Ministère des Transports est donnée.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

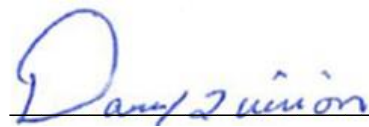
Aucune question n'a été posée.

13. FERMETURE DE LA SÉANCE

2025-08-233

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h20.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier